les francas

L'éducation en mouvement !

Espace Marcel Castioni,
site Japy
AUDINCOURT

Instruments à vent et percussions,
niveau fin de deuxième année et +

39ème Vacances Musicales

du 03 au 26 Juillet 2019

du lundi au vendredi : 9h à 17h
(1/2 pension ou externe)

sauf du 03 au 06/07 : 13h30-17h

Au programme : compositions spécifiques pour orchestre d'harmonie, musiques de films ou de dessins animés, comédies musicales, variété, jazz … sur un thème différent chaque année.
Enregistrement d'un CD et 5 concerts dont 2 concerts de gala filmés avec lumières, effets

Activités : kayak, bowling, sortie vélo, jeux collectifs de réflexion ou sportifs, espace aquatique …

TARIFS	sans repas	avec repas
Avec aide au temps libre (allocataire CAF, QF<800)	**219 €**	**282,50 €**
Tarif cas général	**270 €**	**350,50 €**

ville d'Audincourt

Centre de loisirs des Francas du Doubs, en coproduction avec la ville et l'harmonie municipale d'Audincourt, agréé par la Direction Départementale Jeunesse et Sports.

Différentes aides financières possibles:
Aide au temps libre, chèques loisirs, participation des communes, comités d'entreprises, …)

ALLOCATIONS FAMILIALES

Pour tout renseignement : Corinne ou Jean-François ERARD
tel : 03.81.94.55.36 hma@sfr.fr

Inscription VM juillet 2019

Renseignements généraux :

Nom et prénom du responsable légal : .....

Adresse complète : .....

.....

n° de tél : …… en cas d'urgence : ……..

e-mail : …….....@ ……...

Repas de midi pris en commun : OUI NON

Régime alimentaire particulier : ……

Aide aux temps libres de la CAF : OUI NON

Si oui (QF < 800), n° allocataire : …….

Les places peuvent être limitées en fonction des besoins par pupitre. Les inscriptions sont enregistrées par ordre d'arrivée des dossiers complets, jusqu'à la limite prévue. En cas d'indiscipline flagrante ou faute grave, le centre se réserve le droit d'exclure un participant sans dédommagement.

Conformément à l'article L 227-4 de la loi du 17/07/2001, nous vous informons de votre intérêt à souscrire un contrat d'assurance pour vos enfants couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquels ils participent.

Droit à l'image : j'autorise le centre de loisirs à utiliser les photos ou vidéos sur lesquelles figure mon enfant (supports imprimés, informatiques etc…).

Par la présente, j'autorise le centre de loisirs à prendre les dispositions nécessaires pour mon enfant en cas d'urgence médicale. La responsabilité du centre ne pourra être engagée en dehors des heures de fonctionnement, ainsi qu'en cas de vol.

Signature du responsable légal :

Inscription de l'enfant :

(1 feuille par enfant SVP)

NOM et prénom : .....

Date et lieu de naissance : .....

Instrument :…… Niveau :.....

Société ou école de musique : .....

Indiquez ici toute information médicale utile (allergie par ex.).....

.....

Si votre enfant doit suivre un traitement médical en cours de centre, nous fournir un double de la prescription.

Contre-indications sportives : ……..

Une feuille d'autorisation de sortie du centre à compléter et signer vous sera remise en temps utile pour les activités extérieures.

Ce bulletin doit être envoyé au directeur du centre : Jean-François ERARD
17 bis rue des Mines 25400 EXINCOURT

de préférence avant le 07 juin 2019, accompagné des documents suivants :

- un chèque d'acompte de 60 € (ou chèques ANCV) par enfant à l'ordre des « Francas », le solde étant à régler avant le 19/07/19.
- une photocopie des pages vaccinations (à jour) du carnet de santé
- 2 photos d'identité récentes (obligatoire pour les mineurs)

(Merci de veillez à affranchir suffisamment votre courrier s'il dépasse 20 g).

Vous pouvez indiquer sur papier libre, toute remarque utile ou complément d'information. Les factures ou attestations de présence seront à demander sur place.